

	منظمة الأغذية والزراعة للأمم المتحدة	CPGR/89/8 Novembre 1989
	联合国粮食及农业组织	
	FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS	
	ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE	
	ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION	

Point 9 de l'ordre
du jour provisoire

F

COMMISSION DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

Troisieme session

Rome, 17-21 avril 1989

EVALUATION DES PROGRES REALISES DANS LA CONSERVATION IN SITU
DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

Table des matieres

	<u>Paragraphes</u>
I. INTRODUCTION	1-2
II. PROGRES ET ACTIVITES	3-4
III. ACTION FUTURE SUGGEREE	5-10
IV. CONCLUSIONS	11-14
ANNEXE Conservation in situ des ressources phytogénétiques; progress realizes depuis la deuxieme session	

EVALUATION DES PROGRES REALISES DANS LA CONSERVATION IN SITU
DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES

I. INTRODUCTION

1. A sa deuxième session tenue en juin 1987, la Commission FAO des ressources phylogénétiques a pris note des activités de conservation in situ des ressources phylogénétiques forestières réalisées dans le monde entier par la FAO et par d'autres grandes organisations internationales, en collaboration avec des instituts nationaux.

2. La Commission, reconnaissant que la conservation in situ était la seule méthode actuellement disponible pour conserver un certain nombre d'essences et d'écosystèmes peu connus, et qu'il s'agissait d'une excellente stratégie pour la conservation des essences spontanées, herbacées et multipliées par la voie végétative, a souligné que la FAO devait poursuivre et renforcer ses activités dans ce domaine.

II. PROGRES ET ACTIVITES

3. Conformément aux recommandations précédentes, le programme de travail de la FAO était axé sur les aspects suivants :

i) Préparation de publications et diffusion d'informations destinées à susciter une meilleure prise de conscience au niveau des décideurs, des agents techniques et de usagers de base; coparrainage des réunions et des ateliers;

ii) appui aux instituts nationaux pour la prospection, l'évaluation et la conservation de matériel génétique d'essences qui jouent un rôle socio-économique important dans une série de pays;

iii) appui à l'instauration de zones pilotes de conservation in situ et à la recherche tout particulièrement pour ce qui concerne les essences forestières; promotion de la conservation in situ des ressources génétiques dans les parcs nationaux et les zones apparentées, ainsi que dans les réserves forestières aménagées;

iv) renforcement du système de zones protégées et collaboration avec des instituts nationaux et internationaux, pour mieux gérer les réserves existantes et en accroître l'étendue.

v) élaboration de propositions de projet aux niveaux national, sous-régional et régional; promotion de la conservation et de l'utilisation raisonnée des ressources phylogénétiques; et priorité accrue aux écosystèmes et à la conservation in situ dans les Plans d'action forestiers tropicaux établis tant pour les régions que pour les pays.

1 On décrit, à l'Annexe 1, certaines activités entreprises par la FAO et par d'autres grandes organisations internationales depuis la dernière session de la Commission.

4. Vu les fonds disponibles, on a pu réaliser de grands progrès dans la conservation in situ d'essences forestières et d'espèces vivant dans des écosystèmes forestiers, en combinant la conservation de ressources génétiques à des activités apparentées telles que l'aménagement des réserves forestières (qui vise principalement à assurer une production durable de toute une gamme de produits forestiers ligneux et non ligneux) et l'aménagement des zones protégées (axé sur la conservation des écosystèmes et la protection des sols et des bassins versants).

III. ACTION FUTURE SUGGEREE

5. Les problèmes actuels de conservation des ressources génétiques sont souvent tellement graves qu'il serait tentant de s'y consacrer entièrement. Mais il faut aussi accorder l'attention voulue aux mesures préventives, et introduire des éléments de conservation dans la planification à court, moyen et long termes, en intervenant auprès des décideurs et des agents administratifs et techniques. On continuera à utiliser pleinement des programmes dynamiques tels que le Plan d'action forestier tropical comme base pour les activités de conservation, et celles-ci seront combinées aux programmes d'occupation des sols et de développement global réalisés dans les différents pays.

6. Il faudrait persévérer dans la diffusion de documents bien ciblés produits en plusieurs langues, afin de susciter une meilleure prise de conscience du problème. Ces matériaux d'information devraient souligner à quel point il est important de conserver des écosystèmes et des ressources génétiques qui peuvent avoir une grande importance socio-économique dans le contexte global du développement. Ces documents d'information devraient spécifiquement indiquer qu'il faut envisager des éléments de conservation dès les premiers stades de la planification de l'utilisation des terres, et mettre en lumière les liens existant entre, d'une part, la conservation et, de l'autre, les zones protégées et les terres productives. Ils devraient également présenter des stratégies techniques d'action, identifier clairement les besoins de recherche et montrer les avantages potentiels d'un redoublement d'efforts en matière de vulgarisation et de formation.

7. Il faudrait intensifier l'appui à la délimitation et à l'aménagement de zones pilotes pour la conservation in situ d'espèces cibles, notamment d'essences forestières, de plantes proches de variétés cultivées et d'espèces fournissant des biens et services importants tels que fruits, fourrage, plantes médicinales, ombre, abri, etc. De tels projets, nécessairement interdisciplinaires, doivent faire une place de choix à la formation, la vulgarisation, la recherche et l'information. Si l'on veut maximiser les effets produits, il est essentiel que les projets pilotes in situ puissent compter, sur une longue période, sur l'appui et les fonds nécessaires, et ce afin de démontrer la compatibilité à court et à long termes entre la conservation et l'utilisation raisonnée des ressources naturelles, et de mettre en évidence le rôle essentiel que les populations locales peuvent et doivent jouer dans les activités de conservation.

8. Il faudrait mettre au point des programmes pour appuyer les projets participatifs d'expérimentation à l'exploitation, d'emploi et de conservation de races de pays de variétés cultivées, dans toute une série de conditions agro-écologiques; cela compléterait les activités de conservation ex situ et constituerait un aspect important d'un plan global de préservation des variations génétiques.

9. La conservation in situ des ressources génétiques implique la conservation d'espèces faisant partie intégrante des écosystèmes où poussent de telles ressources. Une attention toute particulière devrait en outre être accordée à la protection des écosystèmes fragiles, - terres arides ou d'altitude, zones soumises aux marées et partiellement inondées, - qui protègent globalement les plantes de conditions jugées en générale défavorables à la croissance végétale, mais où les interactions complexes entre les différentes essences sont actuellement peu connues.

10. On mettra l'accent sur l'utilisation de méthodes participatives, car il convient de répondre aux besoins quotidiens des populations locales tout en préservant, pour l'avenir, la diversité génétique.

IV. CONCLUSIONS

11. Vu l'intérêt croissant porté à la conservation des ressources génétiques, dans les dix dernières années, il y a eu une évolution des politiques et priorités des gouvernements nationaux ainsi que des agences internationales et des donateurs. Ces dernières décennies, on a accordé une attention toute particulière au rôle essentiel qui incombe à la conservation in situ des ressources génétiques dans les plans nationaux de développement, en complément des efforts actuels de conservation ex situ des espèces ayant une importance économique et sociale.

12. A long terme, la conservation des ressources génétiques passe par l'harmonisation de l'utilisation et de la conservation d'essences actuellement ou potentiellement importantes. Il faut pour cela planifier et administrer de façon minutieuse la collecte ou la récolte, la supervision, le suivi et, souvent, la recherche biologique sur les essences et les écosystèmes, parallèlement à l'exploitation de ces ressources; il faudra aussi que les résultats de recherche soient rapidement mis en pratique dans les techniques courantes d'aménagement, grâce à la vulgarisation et à la formation.

13. Les activités de conservation des ressources génétiques seront réalisées parallèlement à une exploitation durable, mais souvent elles seront aussi combinées aux opérations de protection réalisées dans les parcs nationaux ou autres réserves, qui se limitent en général à la recherche et au suivi, et éventuellement à une utilisation locale non destructive des produits disponibles.

14. Comme prévu dans son mandat, la FAO doit absolument renforcer davantage son rôle de point de convergence des connaissances et du savoir-faire techniques en rapport avec la conservation in situ des ressources phytogénétiques et, en qualité de chef de file, aider les pays à fixer les priorités d'action; aider les instituts nationaux à établir des programmes viables de conservation in situ, compte tenu des aspects juridiques, techniques et socio-économiques du problème et stimuler la collaboration entre les pays limitrophes et entre ceux ayant des conditions écologiques semblables.

CONSERVATION IN SITU DES RESSOURCES PHYTOGENETIQUES:
PROGRES REALISES DEPUIS LA DEUXIEME SESSION^{2/}

Les paragraphes ci-après mettent en lumière les travaux réalisés sur la conservation des écosystèmes et la conservation in situ des ressources phylogénétiques au cours des deux dernières années par la FAO et par d'autres organisations internationales, en collaboration étroite avec des instituts nationaux des pays en développement. Cette liste, qui n'est pas exhaustive, cherche simplement à mettre en évidence les activités qui intéressent le plus les travaux de la commission.

1. Information, documents, Formation, ateliers, reunions³

i) Après la publication, en 1985, du Plan d'action forestier tropical (PAFT), cadre d'action pour la foresterie tropicale comprenant cinq éléments fondamentaux, dont la conservation des écosystèmes forestiers tropicaux, on a préparé les documents d'information suivants:

- un dépliant sur le PAFT (FAO 1986), destiné au grand public (anglais-A, français-F, espagnol-E);
- un encart spécial pour le No 152 d'Unasylva, Volume 38 (1986), destiné aux agents techniques (A, F, E, chinois);
- une brochure (FAO 1987) destinée principalement aux décideurs, mais également aux agents techniques et à un public bien informé (A, F, E, portugais).

En plus du plan mondial, un PAFT régional a été préparé pour l'Amérique latine et les Caraïbes (FAO 1988; A, E); et plusieurs plans sous-régionaux sont à l'étude pour l'Afrique.

ii) Conformément aux recommandations précédentes de la Commission FAO des ressources phylogénétiques, on a publié, à l'intention des décideurs et des agents techniques, une brochure pratique intitulée "Ressources phylogénétiques: leur conservation pour l'utilisation humaine" (FAO 1988, en collaboration avec l'Unesco, le PNUE et l'UICN; A, F, E); une brochure d'information générale intitulée "Conservation in situ des ressources phylogénétiques: pour répondre aux besoins présents et futurs de l'humanité" a également été publiée (FAO 1988, A; F, E à l'impression).

² Voir la note du Secrétariat intitulée "Conservation in situ des ressources phylogénétiques: Application des recommandations de la première session de la Commission FAO des ressources phylogénétiques" (CPGR 87/7, décembre 1986); et le rapport de la deuxième session de la Commission des ressources phylogénétiques (CL 91/14, avril 1987).

³ Pour la signification des sigles, voir page 9.

- iii) Publication du rapport de la sixième session du Groupe FAO d'experts des ressources génétiques forestières (FAO 1988; A, F, E); du Recueil de données FAO sur les essences et provenances d'arbres et d'arbustes en danger (FAO 1986; A) et de deux numéros du Bulletin annuel FAO sur les ressources génétiques forestières (No 15, FAO 1987, No 16, FAO 1988; A, F, E). Le rapport final du projet FAO/PNUÉ sur la conservation in situ des ressources génétiques forestières (1985-1987) est à l'impression (FAO 1988).

Des documents sur la conservation in situ, destinés à des réunions techniques, ont également été établis par des fonctionnaires de la FAO, ou ont été faits en collaboration étroite avec eux .

- iv) Parmi les documents de la FAO portant sur des domaines apparentés, on peut citer le "rapport provisoire sur l'état des ressources forestières dans les pays en développement (zones forestières, déboisement, plantations, tendances dans 127 pays; FAO 1988, A); et le document FAO sur l'inventaire et la cartographie des mangroves (FAO 1988, A).
- v) En outre, les documents d'information suivants ont été récemment publiés par d'autres organisations: les Directives pour les inventaires des ressources biologiques dans les réserves de biosphère, établies par l'Unesco en collaboration avec MAB-Smithsonian Institution (Etats-Unis d'Amérique) et l'aperçu des "besoins minimums pour une base de données sur les réserves de biosphère" établi pour l'Unesco par l'UICN/WWF; un dépliant sur les réserves de biosphère préparé par l'Unesco; la brochure du PNUÉ intitulée "Conservation et aménagement de la diversité biologique: l'action du Programme des Nations Unies pour l'environnement; la brochure CIRP/UICN/WWF intitulée "Conservation d'espèces sauvages apparentées aux espèces cultivées"; les livres de l'UICN ayant pour titres "Les plantes menacées" et "Centres de biodiversité"; et une version espagnole du bulletin de l'UICN sur les plantes menacées, qui vient compléter celle déjà disponible en langue anglaise. La brochure du Programme conjoint UICN/WWF sur les plantes intitulée

4/ (1) Cossalter, C. (1987). Conservation in situ des ressources génétiques forestières tropicales: la contribution des aires protégées et des réserves forestières. Conf. sur la Conservation de la nature et l'utilisation des ressources végétales. Rabat (Maroc), avril 1987. (13 p., F).

(2) Esquinas-Alcazar, J.T. (1987). Les ressources phytogénétiques: Une base pour la sécurité alimentaire. Cérès 20(4): 39-45. FAO, Rome (A,E,F).

(3) Palmberg, C. (1987). Conservation of Genetic Resources of Woody Species. Simposio sobre Silvicultura y Mejoramiento Genético. CIEF, Buenos Aires (Argentina), April 1987. (20 pp., E,S). (4) Palmberg, C. and Esquinas-Alcazar, J.T. (1988). The Role of International Organizations in the Conservation of Plant Genetic Resources, with special reference to Forestry and the UN-system. Paper prepared for the Symposium on the Conservation of Genetic Diversity, Davis CA (USA), July 1988. (24 + 17 pp., E).

(5) Seal, K. and Lucas, G.L. (1988). Conservation of Plant Genetic Resources and its Role in Improved Food Production and Security. Paper prepared for the FAO Expert Consultation on Forestry and Food Production/Security. Trivandrum (India). February 1988. (37 pp., E). (6) Roche, L. and Hall, J.B. (1988). Conservation of Forest Species. Document établi à la demande du Département des forêts de la FAO, et en collaboration étroite avec lui, pour l'Atelier CIRP/UICN/IITA sur les ressources phytogénétiques de l'Afrique. Nairobi (Kenya), octobre 1988 (A.).

"Biodiversité: le rôle essentiel des plantes" sera sous peu complétée par des documents d'information préparés pour la prochaine campagne quinquennale du WWF sur la diversité biologique, qui sera lancée en mars 1989.

vi) Parmi les réunions/ateliers se rapportant à cette question, on trouve l'atelier OMS/UICN/FAO sur les ressources génétiques des plantes médicinales (Chiang Mai, Thaïlande 1987); l'atelier FAO/PNUE sur la conservation in situ des ressources génétiques en Amérique latine et dans les Caraïbes (Huaraz, Pérou 1987) et l'atelier CIRP/PNUE/IITA sur les ressources phylogénétiques d'Afrique (Nairobi, Kenya 1988).

2. Appui aux instituts nationaux pour la prospection, l'évaluation et la conservation de matériel génétique intéressant toute une série de pays; et activités pilotes de conservation in situ des ressources phylogénétiques

On a poursuivi les activités de prospection/évaluation mentionnées à la section II/3(ii) de la note du Secrétariat établie pour la deuxième session de la Commission (voir note au bas de la page 1 de la présente Annexe), la priorité étant donnée à la collecte/évaluation/conservation de Acacia spp. (Afrique, Australie, Asie du Sud et du Sud-Est) et de Prosopis spp. (Asie, Amérique latine), ainsi qu'à la prospection/collecte/évaluation/conservation de Hippophaë spp. (Chine), Butyrospermum et Parkia spp. (zones sahéliennes et nord-soudaniennes d'Afrique). Des monographies sur Acacia, albida, Butyrospermum parkii, Parkia biglobosa, Dalbergia sissoo, Khaya senegalensis et Cedrela spp. ont été établies par des instituts participants, avec l'appui de la FAO, dans le cadre de ces activités.

On a continué à appuyer l'établissement de zones pilotes de conservation in situ et de recherche comme indiqué ci-après:

Brésil: Etudes sur la biologie de la reproduction d'essences forestières pionnières, intermédiaires et de climax, pour la mise au point des stratégies de conservation et pour l'aménagement des zones de conservation in situ. Etudes sur la succession des différentes phases, sur les réserves en semences des sols, sur les systèmes de reproduction et sur la biologie de la pollinisation des essences cibles des zones tropicales et subtropicales.

En 1987, un atelier national a été organisé par l'Université de Sao Paulo sur la conservation in situ des essences forestières; le document de base de cet atelier, intitulé "Conservação in situ de Recursos Genéticos de Plantas" (Conservation in situ des ressources phylogénétiques), a été établi pour le compte de la FAO, dans le cadre d'un contrat d'auteur, puis a été publié et largement diffusé au Brésil.

Cameroun: Au Cameroun, les activités pilotes de conservation in situ étaient étroitement liées aux travaux effectués dans les parcs et les réserves; il s'agissait principalement de décrire les techniques d'inventaire et d'aménagement pour un petit nombre d'essences ligneuses des catégories suivantes: i) essences d'importance commerciale largement répandues et abondamment employées; ii) essences peu répandues du fait des changements intervenus dans l'utilisation des terres; iii) essences forestières menacées d'extinction au Cameroun.

Malaisie: Recherche sur la biologie de la reproduction et l'aménagement durable in situ des essences Calamus, Dryera, Dryobalanops, Neobalanocarpus, Parkia et Shorea. Ces essences pilotes, qui fournissent une série de biens et services, ont été choisies en fonction de leur importance socioéconomique, mais aussi compte tenu des mesures de conservation qui s'imposaient.

Pérou: Zones pilotes de conservation in situ de Alnus et Polylepis spp. en altitude; et de Cedrela, Cedrelinga et Swietenia spp. dans les basses terres tropicales humides. Recherche sur la taxonomie et la variation de Cedrela spp. en vue de l'amélioration des mesures de conservation. Activités complémentaires de conservation ex situ, de Alnus et Polylepis, pour accroître le rôle de ces essences dans les économies paysannes.

R.D.P. du Yémen: Conservation in situ et méthodes améliorées d'aménagement pour l'exploitation durable de populations marginales de Prosopis cineraria.

3. Coopération internationale, coordination des activités

Le dialogue s'est poursuivi entre les membres du Groupe de conservation des écosystèmes (FAO, Unesco, PNUE, UICN) et son Groupe de travail ad hoc sur la conservation in situ des ressources phytogénétiques, présidé par la FAO (FAO, Unesco, PNUE, UICN et CIRP; le WWF et l'OMS étant admis aux réunions en qualité d'observateur). A la quinzième session du Groupe de conservation des écosystèmes, tenue à Gland (Suisse) du 13 au 15 septembre 1988, et conformément aux recommandations formulées par le Groupe de travail ad hoc, à sa quatrième réunion tenue juste avant la session, il a été décidé d'élargir le mandat de ce Groupe pour y inclure des questions techniques ayant trait à tous les aspects de la conservation de la diversité biologique, ce qui met mieux en lumière les relations existant entre, d'une part, la conservation in situ et ex situ et, de l'autre, la conservation in situ et la protection des écosystèmes. On a également décidé d'inviter la Banque mondiale et l'ONUDI à participer aux travaux du Groupe, qui étudiera les questions techniques dont le saisira le GCE.

LISTE DES SIGLES

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
CIRP	Conseil international des ressources phytogénétiques
IITA	Institut international d'agriculture tropicale
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
MAB	Programme "L'homme et la biosphère" de l'Unesco
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
Unesco	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
WWF	Fonds mondial pour la nature